

ORGE

Stade

COLZA

Stades

Ravageurs

CAMPAGNOLS DES CHAMPS

Recrudescence des
dégâts

Bromadiolone

Lutte raisonnée

Orge

Sur les 11 parcelles suivies cette semaine, seules 4 entament le redressement, sans pour autant atteindre le stade épi 1 cm. Les autres parcelles sont encore au stade fin tallage. De nombreuses plantes arborent encore une coloration jaunâtre qui met du temps à s'estomper, car la végétation démarre lentement. Cette décoloration du feuillage peut être liée à la parcelle (date de semis, densité, abondance du tallage ...) mais également à la variété, et ne devrait pas, pour le moment, être préjudiciable à la culture.

Colza

Stade

Sur 20 parcelles observées, 4 sont encore au stade C1 (reprise de végétation), 15 ont atteint le stade C2 (début d'élongation qui reste toutefois

peu marqué) et 1 est au stade D1 (cf. photo ci-contre).

Ravageurs

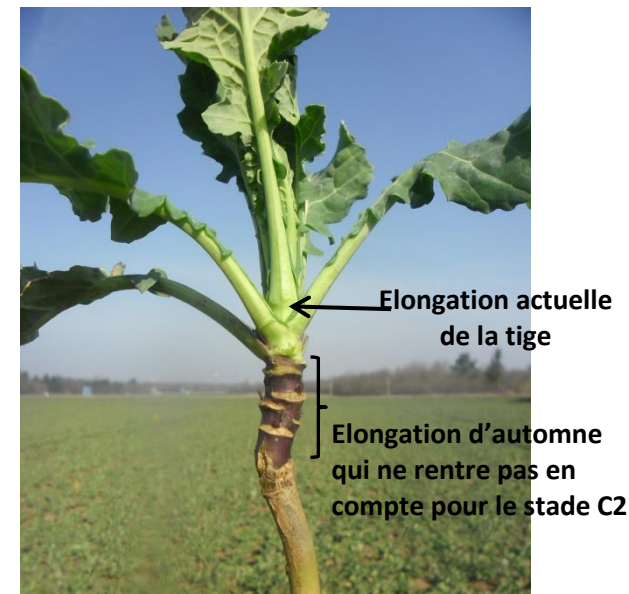
Les vols d'insectes se poursuivent sur un rythme légèrement en retrait par rapport à la semaine dernière, certainement en lien avec le vent.

Charançon de la tige du colza (nuisible) : 14 parcelles positives sur 20 avec une moyenne de 4 insectes par cuvette.

Les premières pontes devraient être possibles en fin de semaine sur les colzas les plus avancés (stade C2, entre-nœud visible) : il faut un allongement de la tige pour que les pontes soient nuisibles. Le risque est donc moyen sur ces parcelles.

Pour les parcelles sans élongation, le risque est faible pour le moment mais augmentera dès que la montaison s'engagera (apparition de la tige). Surveiller l'apparition du stade C2.

De nombreux charançons de la tige du chou (non nuisibles) sont également capturés dans les cuvettes jaunes. Le risque de confusion est important.



Stade C2

Méligèthes : 16 pièges positifs sur 20 avec 5 individus par piège. Les premiers méligèthes sont capturés en cuvette mais la colonisation des parcelles n'a pas encore débuté. Le risque de perte de boutons du fait de l'activité des méligèthes est nul avant le stade D1. Dès l'apparition des boutons floraux, observer régulièrement la culture en dénombrant le nombre moyen de méligèthe par plante sans focaliser sur les plantes

hautes (comptage sur 5 x 5 plantes consécutives).
Les méligèthes ne sont pas observés sur plante pour la parcelle ayant atteint le stade D1.

Campagnol des champs

Suite aux conditions hivernales relativement douces, les populations de campagnols des champs se sont développées (pas d'arrêt de reproduction), et l'on observe depuis quelques semaines une recrudescence des dégâts dans les parcelles de blé. Ces dégâts sont particulièrement importants dans les parcelles de semis direct. En effet, le réseau de galeries de campagnol des champs reste assez superficiel et il est facilement perturbé voire détruit par le travail du sol. Il semble néanmoins que l'extension des dégâts se ralentisse, la plupart des foyers bien que visibles de loin sont souvent inactifs. Dans de nombreux cas, la prédation naturelle (essentiellement buses et renards) a fortement réduit les populations, ce qui va permettre aux céréales de reprendre le dessus.

Le campagnol des champs se reconnaît par des terriers « ouverts » à la différence du campagnol terrestre (plus fréquent en prairie ou en vergers) qui fait une butte de terre au-dessus du terrier. Le campagnol des champs vit en colonie pouvant regrouper plusieurs couples (parfois jusqu'à 20-30 individus). En cas de présence forte sur une zone de la parcelle, on observe bien les foyers de plusieurs terriers reliés entre eux par des « chemins ».



Campagnol des champs



Terriers et dégâts sur blé

De nouvelles conditions d'utilisation de la bromadiolone

La gestion des populations de rongeurs dans les cultures avec la bromadiolone a été revue et réglementée dans le cadre de l'arrêté interministériel du 14 mai 2014 paru au JO du 4 juin. Le principe de la lutte consiste à maintenir en permanence les populations de campagnols à très bas niveau par tous les moyens possibles (prédation naturelle, agronomie, pratiques agricoles...) avant d'avoir recours à la lutte

chimique, qui peut avoir des impacts sur la faune sauvage non-cible.

Concrètement, pour mettre en œuvre la lutte chimique, il est nécessaire de mettre en place un réseau de surveillance des populations de campagnols puis d'appliquer les mesures de lutte alternatives et de favoriser la prédation naturelle. Enfin, l'utilisation de bromadiolone est désormais très encadrée par l'OVS (Organisme à Vocation Sanitaire) chargé de la partie végétale dans la région, en l'occurrence la FREDON Alsace (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).

Une lutte raisonnée

Le développement d'une stratégie de lutte précoce et raisonnée devrait permettre de maîtriser les populations de campagnols et de limiter les phénomènes de pullulation.

Le maintien des populations à basse densité résultera de la combinaison de plusieurs facteurs :

- La gestion des bordures de parcelles et des fossés. Ces zones, par ailleurs riches en biodiversité, sont souvent des zones refuges pour les campagnols. Un entretien régulier par fauchage permet de faciliter la prédation.
- favoriser la prédation naturelle et les mesures préventives pérennes mises en place. L'arrêté cite différentes approches complémentaires comme l'organisation spatiale de l'assolement et la rotation des cultures, le travail du sol, des mesures en faveur de la

prédation naturelle comme l'entretien des réseaux ou la plantation de haies, la pose de perchoirs ou nichoirs...

- le piégeage en phase de basse densité



Perchoir favorisant l'installation de rapaces

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.